

MINISTRE DE L'ENSEIGNEMENT
SUPERIEUR, DE LA RECHERCHE
ET DE L'INNOVATION

SECRETARIAT GENERAL

DIRECTION GENERALE DE
L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR

DIRECTION DES INSTITUTIONS
PRIVEES D'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR

BURKINA FASO

Unité-Progrès-Justice

**RAPPORT
DES SORTIES DE SUIVI-CONTRÔLE
DES INSTITUTIONS PRIVEES D'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR
(IPES)**



Août 2023

INTRODUCTION

Conformément aux articles 42, 43 et 44 de l'arrêté n°2020-221/MESRSI/DGESup portant cahier des charges des institutions privées d'enseignement supérieur (IPES), celles-ci sont soumises annuellement au suivi-contrôle administratif et pédagogique du ministère en charge de l'enseignement supérieur. L'objectif de ce suivi est de s'assurer du respect des dispositions dudit cahier des charges.

Pour cette année 2023, les sorties de suivi-contrôle se sont déroulées du 20 mars au 13 mai. Elles ont été assurées par cinq (05) équipes constituées des agents de la Direction Générale de l'Enseignement supérieur (DGESup), de la Direction générale de la Recherche et de l'Innovation (DGRI) et de la Direction des Affaires Juridiques et de la Coopération (DAJC).

Deux (2) équipes de superviseurs ont apporté un appui ponctuel aux cinq (05) équipes pour le bon déroulement des missions.

Ce sont au total, cent soixante-quatre (164) visites qui ont été effectuées. Ainsi, les IPES non-fonctionnelles, sommées de fermeture, en redressement, en suspension, en difficulté d'ouverture et celles ayant changé de site sans autorisation ont reçu des visites de constat. Il en est de même des IPES nouvellement ouvertes dont l'autorisation d'ouverture date de 2021 et 2022.

En définitive, ce sont quatre-vingt-quinze (95) institutions dont quinze (15) universités et quatre-vingt (80) instituts et écoles, qui ont fait l'objet de visites de suivi-contrôle.

A l'occasion de ces sorties de suivi-contrôle, des visites ont également été effectuées aussi bien dans les IPES en quête de création ou d'ouverture de même que dans les institutions fonctionnant sans une autorisation préalable du ministère en charge de l'enseignement supérieur.

I. DEROULEMENT DES MISSIONS DE SUIVI-CONTRÔLE

Les missions de suivi-contrôle dans les IPES se sont déroulées sous forme d'entretiens avec les fondateurs et/ou les responsables administratifs selon un questionnaire synthétique élaboré à partir du cahier des charges.

Les critères ayant fait l'objet des suivis-contrôles sont les suivants :

- l'organisation et la gestion administrative ;
- les infrastructures et les équipements ;
- l'organisation et la gestion pédagogique.

Considérant les différences d'organisation et de gestion entre les universités et les instituts et écoles, des questions spécifiques aux universités ont été intégrées au questionnaire.

Un guide d'inspection à l'attention des agents mandatés pour le suivi-contrôle des IPES a été établi par la Direction des Institutions Privées d'Enseignement Supérieur (DIPES) dans le but d'harmoniser la conduite du suivi-contrôle dans toutes les IPES.

II. RESULTAT DES SUIVIS-CONTRÔLES ET CLASSEMENT DES IPES

Conformément à l'arrêté n°2023-284/MESRI/SG/DGESup du 18 août 2023 portant modalités du contrôle et critères d'évaluation et de classement des établissements privés d'enseignement supérieur, les éléments des critères évalués ont été notés entre zéro (0) et dix (10) points.

Les critères d'évaluation (**tableau 1**) ont été subdivisés en sous-critères. Chaque sous-critère comporte un certain nombre d'éléments qui ont fait l'objet des notations. Le nombre d'éléments ainsi que le total des points par sous-critère pour les universités et pour les instituts et écoles sont présentés dans le tableau 1 ci-dessous.



Tableau 1 : Critères d'évaluation des IPES

CRITERES D'EVALUATION	NOMBRE D'ELEMENTS EVALUES		TOTAL DES POINTS DES ELEMENTS EVALUES	
	Universités	Instituts/Écoles	Universités	Instituts/Écoles
Organisation et gestion administrative				
1-Documents officiels / Statut	13	13	130	130
2-Direction administrative et académique de l'institut/école		18		180
3-Gouvernance administrative de l'université	3		30	
4-Gouvernance académique de l'université	27		270	
5-Fonctionnement de l'université	17		170	
6-Fonctionnement de l'institut/école		20		200
Sous-total 1	60	51	600	510
Infrastructures et équipements				
1- Salles et équipements	11	8	110	80
2-Equipements spécifiques	4	4	40	40
3-Equipements techniques / BAE	5	5	50	50
4-Equipements techniques / GC/A	5	5	50	50
5-Equipements techniques / GE	5	5	50	50
6-Equipements techniques / GEO	5	5	50	50
7-Equipements techniques / INF	5	5	50	50
8-Equipements techniques / MPC	5	5	50	50
9-Equipements techniques / SS	5	5	50	50
10-Hygiène/Sécurité	4	4	40	40
Sous-total 2	54	51	540	510
Organisation et gestion pédagogique				
1-Dossiers pédagogiques des étudiants	25	25	250	250
2-Cahiers pédagogiques / Cahiers de texte	29	29	290	290
3-Enseignants	7	7	70	70
4-Délibérations	21	21	210	210
5-Responsables de filières	5	5	50	50
6-Régime de formation	2	2	20	20
7-Encadrement des mémoires	7	7	70	70
8-Soutenances	36	36	360	360
9-Suivi des étudiants	5	5	50	50
10-Environnement de la recherche	12	6	120	60
Sous-total 3	149	143	1490	1430
TOTAL	263	245	2630 points	2450 points

BAE = Biologie, Agronomie, Environnement ;
Électrotechnique, Électromécanique, Automatismes ;
MPC = Maths, Physique, Chimie ;

GC = Génie Civil/Architecture ; GE = Génie Électrique,
GEO = Géologie ; INF = Informatique ;
SS = Sciences de la Santé.

NB : Pour le calcul du total des points obtenus, l'application ne prend en compte que les sous-critères ou les éléments spécifiques à l'IPES en question.



Le total des points obtenus par chaque IPES a été ramené à une moyenne sur vingt (20). La qualité de l'IPES est appréciée en fonction de la valeur de cette moyenne représentée dans le **tableau 2** :

Tableau. 2 : Intervalles de classement de la qualité des IPES.

MOYENNE	QUALITE
De 18 à 20	Excellente
Entre 16 et 17,99	Très bonne
Entre 14 et 15,99	Bonne
Entre 12 et 13,99	Assez bonne
Entre 10 et 11,99	Moyenne
Entre 7 et 9,99	Mauvaise
Entre 0 et 6,99	Très mauvaise

Le classement qualitatif a concerné les 95 IPES inspectées. Les résultats par ordre de mérite sont présentés dans les **tableaux 3 et 4**.

Ainsi, parmi les quinze (15) universités privées inspectées :

- cinq (5) sont de très bonne qualité ;
- sept (7) sont de bonne qualité ;
- trois (3) sont d'assez bonne qualité.

Quant aux quatre-vingt (80) instituts et écoles, les résultats indiquent que :

- trois (3) sont d'excellente qualité ;
- vingt-six (26) sont de très bonne qualité ;
- vingt et un (21) sont de bonne qualité ;
- quatorze (14) sont d'assez bonne qualité ;
- sept (7) sont de moyenne qualité ;
- six (6) sont de mauvaise qualité ;
- trois (3) est de très mauvaise qualité.

Le non-classement des soixante-neuf (69) IPES (**tableau 5**) est dû aux raisons suivantes :

- douze (12) sont nouvellement ouvertes ;
 - sept (7) ont suspendu leurs activités ;
 - quatre (4) sont en redressement suite aux suivis-contrôles antérieurs ;
 - un (1) a changé de site sans autorisation préalable ;
 - trente-six (36) sont fermées ;
 - quatre (4) n'ont obtenu que l'autorisation de création mais ne sont pas autorisées à ouvrir.
- S'ajoutent cinq (5) instituts qui sont en situation de clandestinité puisque fonctionnant sans aucune autorisation du ministère. Elles ont été sommées de fermer.

III. REMARQUES ET RECOMMANDATIONS

Sur les **95 IPES** classées en 2023 (contre **92** en 2021), **62**, soit **65%**, ont obtenu plus de **14 de moyenne** (contre **41%** en 2021). Elles sont par conséquent, de **qualité bonne à très bonne** ; trois IPES se distinguant par une **qualité excellente**. Ces IPES sont à féliciter vivement pour leur respect des dispositions du cahier des charges.

24 IPES, soit **25%** (contre **35%** en 2021), avec une moyenne comprise entre **10/20** et **13/20**, sont de **qualité moyenne et assez bonne**. Elles méritent des encouragements par rapport au respect des dispositions du cahier des charges.



4

Seules **9** IPES soit **10%** (contre **24%** en 2019) sont en deçà de la moyenne donc, de **qualité mauvaise à très mauvaise**. Ces faibles performances ne concernent que les instituts et les écoles. Les six (6) IPES de mauvaise qualité sont à blâmer car elles présentent des manquements graves au regard du respect des dispositions du cahier des charges. Elles devront prendre immédiatement attache avec la direction technique du ministère pour un accompagnement en vue de se conformer au cahier des charges.

Quant aux trois (3) IPES de très mauvaise qualité, elles présentent également des manquements graves au regard du respect des dispositions du cahier des charges. Elles sont de ce fait, sommées de fermer et ne pourront rouvrir avant le redressement impératif par le biais de la direction technique du ministère.

Parmi les IPES non-classées, celle qui a changé de site sans une autorisation préalable du ministère, à savoir l'Institut Africain de Management de Bobo Dioulasso (IAM Bobo) est infligée d'une pénalité pécuniaire au regard de l'arrêté conjoint n°2020-080/MESRSI/MINEFID du 20 mars 2020.

L'objectif des suivis-contrôles est de hisser toutes les IPES vers la qualité par la mise en place de bonnes pratiques respectueuses des textes qui régissent l'enseignement supérieur. De ce fait, les irrégularités qui impactent sur la qualité des enseignements et qui ont été constatées dans les IPES classées au cours des suivis-contrôles de 2018, 2019, 2021 et 2023 sont recensées dans le **tableau 6**, afin de les comparer.



4

Tableau 6 : Principales irrégularités observées dans les IPES classées en 2018, 2019 et 2021.

IRREGULARITES	% IPES CONCERNEES EN 2018	% IPES CONCERNEES EN 2019	% IPES CONCERNEES EN 2021	% IPES CONCERNEES EN 2023
01 Ouverture de filières sans autorisation	16	06	05	7
02 Non dépôt ou irrégularité dans le dépôt des rapports de fin et de début d'année	20	49	33	37
03 Absence de documents de visa de publicité pour l'institution	Non évalué	49	30	27
04 Absence d'équipements de travaux pratiques nécessaire pour les filières techniques et professionnelles	17	19	17	18
05 Inscriptions d'étudiants sans le diplôme requis (Baccalauréat, Licence, Master ou leur équivalent respectif)	12	33	0	1
06 Enseignants sans autorisation d'enseigner et sans ordre de mission	99	94	65	82
07 Enseignants sans le niveau requis pour enseigner dans les établissements d'enseignement supérieur	50	24	6	8
08 Absence de procès-verbal (PV) de délibérations pour des filières autorisées à ouvrir	70	07	48	27
09 PV de délibérations non conformes (non signés, aucune matière et/ou note des apprenants mentionnée)	33	33	27	23
10 Non présentation des étudiants à l'examen du Brevet de technicien supérieur (BTS)	Non évalué	25	16	10
11 Soutenance de Licence sans encadreur de mémoire et/ou maître de stage	Non évalué	24	0	0
12 Soutenance de Master sans encadreur de mémoire et/ou maître de stage	Non évalué	18	0	1
13 Encadreur de mémoire non spécialiste du domaine ou de la filière ou encadreur de mémoire de niveau inférieur au diplôme encadré	Non évalué	13	10	8
14 Instituts, écoles ou classes préparatoires dont les filières appartiennent à plus d'un domaine	Non évalué	Non évalué	32	14
16 Non-respect du régime des études de Licence/Master	Non évalué	Non évalué	Non évalué	9



Cet examen comparatif fait ressortir un relâchement des IPES quant au respect de certains aspects du cahier des charges, avec une recrudescence des irrégularités telles que :

- le non dépôt ou irrégularité dans le dépôt des rapports de fin et de début d'année ;
- les enseignants sans autorisation d'enseigner et sans ordre de mission ;
- les enseignants sans le niveau requis pour enseigner dans les établissements d'enseignement supérieur ;
- l'absence d'équipements de travaux pratiques nécessaire pour les filières techniques et professionnelles ;
- l'ouverture de filières sans autorisation ;
- les inscriptions d'étudiants sans le diplôme requis (Baccalauréat, Licence, Master ou leur équivalent respectif) ;
- la soutenance de Master sans encadreur de mémoire et/ou maître de stage.

Par contre, des efforts ont été fournis par les IPES, à travers les demandes de visa de publicité, les dépôts des procès-verbaux (PV) de délibérations, la présentation des étudiants à l'examen du Brevet de technicien supérieur (BTS), la qualité des encadreurs de mémoires et le choix du domaine par les instituts et les écoles pour se limiter à un seul, conformément au cahier des charges.

Les inspections de l'année 2023, ont également mis un accent particulier sur le respect des textes règlementaires dont les régimes des études de licence et de master. A ce propos, force est de constater que seules neuf (9) IPES n'ont toujours pas intégré lesdits régimes.

CONCLUSION

Nonobstant le démarrage tardif du suivi-contrôle 2023, hormis l'agacement tangible et les médisances de certaines IPES, la plus part d'entre-elles ont fait montre d'une bonne réceptivité et d'une franche collaboration lors du passage des équipes d'inspection. 86 d'entre-elles sur les 95 inspectées, dont l'ensemble des universités, sont au-dessus de la moyenne. Et quasiment les deux tiers de ces IPES sont de qualité bonne à excellente ; elles représentent une hausse de 24% par rapport au classement de 2021.

Les difficultés persistantes sont principalement :

- le changement de site sans autorisation ;
- la non transmission des rapports de rentrée et de fin d'année ;
- la non disponibilité de documents ou la présentation d'une partie des documents exigés ;
- le remplissage partiel du questionnaire.

Les recommandations et suggestions issues de ce rapport seront portées à la connaissance de chaque IPES concernée par lettre de monsieur le Ministre de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation. La mise en œuvre de ces recommandations fera l'objet d'un suivi rigoureux par les services techniques concernés.



4

Tableau 3 : Classement général des universités

Ordre	Universités	Villes	Moyenne	Qualité
1	Université Catholique de l'Afrique de l'Ouest, Unité Universitaire à Bobo-Dioulasso (UCAO/UUB)	Bobo Dioulasso	17.46	Très bonne
1 Ex	Université Saint Thomas d'Aquin (USTA)	Ouagadougou	17.46	Très bonne
3	Université privée Catholique Saint Joseph (UCSJ)	Kaya	16.6	Très bonne
4	Université Libre du Burkina (ULB)	Ouagadougou	16.51	Très bonne
5	Université Notre Dame d'Afrique (UNDA)	Ouagadougou	16.29	Très bonne
6	Université de Technologies et de Management (UTM)	Ouagadougou	15.7	Bonne
7	Université Ouaga 3S (UO3S)	Ouagadougou	15.51	Bonne
8	Université du Faso (UFA)	Ziniaré	15.36	Bonne
9	Université Aube Nouvelle, Bobo Dioulasso (U-AUBEN Bobo)	Bobo Dioulasso	15.16	Bonne
10	Université privée / SWISS UMEF University of Burkina Faso (SUUBF)	Ouagadougou	14.91	Bonne
11	Université de l'Unité Africaine (UUA)	Ouagadougou	14.72	Bonne
12	Université Privée de Ouagadougou (UPO)	Ouagadougou	14.58	Bonne
13	Université Saint Dominique d'Afrique de l'Ouest (USDAO)	Doulougou	13.96	Assez bonne
13 Ex	Université Aube Nouvelle, Ouagadougou (U-AUBEN Ouaga)	Ouagadougou	13.96	Assez bonne
15	Kosyam Jesuit University of Sciences (KoJUS)	Ouagadougou	12.18	Assez bonne



4

Tableau 4 : Classement des instituts et des écoles

Ordre	Instituts	Villes	Moyenne	Qualité
1	Institut Supérieur privé de Technologies (IST)	Ouagadougou	18.6	Excellente
2	Institut Supérieur de Génie Electrique du Burkina Faso (ISGE-BF)	Ouagadougou	18.59	Excellente
3	Ecole Supérieure de Commerce (ESC)	Ouagadougou	18.03	Excellente
4	Building Capacity Institute (BCI)	Ouagadougou	17.97	Très bonne
5	Umanis Business School (UBS)	Ouagadougou	17.68	Très bonne
6	Ecole Supérieure Privée en Direct (EDE)	Ouagadougou	17.61	Très bonne
7	Institut Supérieur de Management de Koudougou (ISM/K)	Koudougou	17.54	Très bonne
8	Institut International de Management de Ouagadougou (IIM-Ouaga)	Ouagadougou	17.49	Très bonne
9	Burkina Institute of Technology (BIT)	Koudougou	17.42	Très bonne
10	Ecole Burkinabé des Affaires (EBA)	Ouagadougou	17.08	Très bonne
11	Ecole Supérieure de Commerce et d'Informatique de Gestion (ESCO-IGES)	Ouagadougou	16.97	Très bonne
12	Institut des Sciences de l'Entreprise et du Management (INSEM)	Ouagadougou	16.83	Très bonne
13	Ecole Supérieure des Techniques Avancées (ESTA)	Ouagadougou	16.78	Très bonne
14	Institut International de Science et Technologies (IISTECH)	Ouagadougou	16.77	Très bonne
14 Ex	Institut Africain des Industries Culturelles (IAIC)	Ouagadougou	16.77	Très bonne
16	Institut Supérieur Privé Polytechnique (ISPP)	Ouagadougou	16.64	Très bonne
17	Institut Supérieur Privé de Philosophie Maison Lavigerie (ISPP/ML)	Ouagadougou	16.61	Très bonne
18	Institut des Sciences Veenem-Wata (ISVK)	Koudougou	16.54	Très bonne
19	Ecole Supérieure du Génie Rural et de l'Environnement (ESGRE)	Ouagadougou	16.53	Très bonne
20	Ecole Supérieure des Travaux Publics de Ouagadougou (ESTPO)	Ouagadougou	16.48	Très bonne
21	Ecole Supérieure Polytechnique Excelle (ESUPEX)	Ouagadougou	16.47	Très bonne
22	Centre Universitaire Polyvalent du Burkina (CUPB)	Ouagadougou	16.39	Très bonne
23	Institut Teng Tuuma Géoservices (ITTGEO)	Ouagadougou	16.25	Très bonne
24	Institut Africain de Finances Islamiques et de Gestion (IAFIG)	Ouagadougou	16.17	Très bonne
25	Institut Supérieur des Lettres, Langues, Sciences Humaines et Sociales (ISLLSHS)	Ouagadougou	16.16	Très bonne
26	Institut de Gestion des Risques Industriels et du Développement Durable (INGRIDD)	Ouagadougou	16.15	Très bonne
27	Institut Africain de Santé Publique (IASP)	Ouagadougou	16.08	Très bonne
28	Institut Supérieur des Filières Professionnalisant (ISFP)	Bobo Dioulasso	16.02	Très bonne
29	Institut Supérieur de Sécurité Humaine (ISSH)	Ouagadougou	16	Très bonne
30	Institut Privé Afrique Moderne (IPAM)	Ouagadougou	15.93	Bonne
31	Institut Supérieur de la Communication et Multimédia (ISCOM)	Ouagadougou	15.81	Bonne



4

Ordre	Instituts	Villes	Moyenne	Qualité
32	Institut Supérieur Privé "les Elites" (ISPE)	Ouagadougou	15.74	Bonne
33	Institut privé des Technologies Modernes du Développement (ITMD)	Ouagadougou	15.73	Bonne
34	Institut des Sciences pour l'Entreprise et la Gestion (ISEG/EFEC)	Ouagadougou	15.49	Bonne
35	Institut Supérieur Polytechnique Saint Augustin de Dédougou (ISPSAD)	Dédougou	15.47	Bonne
36	Institut Privé Supérieur de Santé Sainte Edwige (IPSS-SE)	Ouagadougou	15.43	Bonne
37	Ecole Supérieure privée de l'Excellence (ESE)	Bobo Dioulasso	15.38	Bonne
38	Sup'Management Burkina (SUPM B)	Ouagadougou	15.32	Bonne
39	Ecole Supérieure Polytechnique de la Jeunesse (ESUP-J)	Ouagadougou	15.16	Bonne
40	Institut des Sciences et Techniques de l'Information Documentaire (ISTID)	Ouagadougou	15.03	Bonne
41	Institut de Formation et de Recherche Interdisciplinaire en Sciences de la Santé (IFRISS)	Ouagadougou	14.92	Bonne
42	Institut Supérieur Privé/La Termitière (ISP/La Termitière)	Ouagadougou	14.89	Bonne
43	Institut Supérieur de Droit International et des Droits de l'Homme (ISDIH)	Ouagadougou	14.88	Bonne
44	Institut de l'Economie Internationale (IEI)	Ouagadougou	14.68	Bonne
45	School of Management (SOM)	Ouagadougou	14.64	Bonne
46	Ecole Supérieure Africaine la Flamme de l'Espoir (ESAFE)	Ouagadougou	14.41	Bonne
47	Institut de Formation Colbert (IFC)	Ouagadougou	14.23	Bonne
48	Ecole Supérieure des Métiers Ferroviaires (ESMF)	Bobo Dioulasso	14.22	Bonne
49	Ecole Supérieure Polytechnique Galyam (ESP GALYAM)	Ouagadougou	14.11	Bonne
49 Ex	Institut International de Formation en Expertise Comptable et en Gestion (2IFECG)	Ouagadougou	14.11	Bonne
51	Centre de Recherche Panafricain en Management pour le Développement (CERPAMAD)	Ouagadougou	13.96	Assez bonne
52	Institut Supérieur de Technologie Appliquée et Mangement (ISTAPEM)	Ouagadougou	13.93	Assez bonne
53	Ecole d'Architecture et de Génie Civil de Ouagadougou (EAGCO)	Ouagadougou	13.81	Assez bonne
54	Institut Barkey International (IBI)	Ouagadougou	13.7	Assez bonne
55	Institut Privé Polytechnique Africain (IPA)	Bobo Dioulasso	13.65	Assez bonne
56	Institut Supérieur des Sciences et Techniques Agricoles (ISSTA)	Ouagadougou	13.61	Assez bonne
57	Institut en Management et Training (IMAT)	Ouagadougou	13.53	Assez bonne
58	Institut Supérieur de Gestion de Ouahigouya - School of Management (ISGO-SM)	Ouahigouya	13.5	Assez bonne
59	Hautes Etudes de Management, d'Agropastorale et Technologie (HEMAT)	Bobo Dioulasso	13.31	Assez bonne
60	Institut de Formation et de Recherche en Economie Appliquée Thiombiano (IFREAT)	Ouagadougou	12.97	Assez bonne
61	Institut Supérieur d'Innovation en Gestion et Management (IS/IGEMA)	Ouagadougou	12.63	Assez bonne
62	Ecole Supérieure privée de Micro-finance (ESMi)	Ouagadougou	12.41	Assez bonne
63	Institut Polytechnique privé Shalom (IP/SHALOM)	Ouagadougou	12.31	Assez bonne
64	Institut des Sciences Techniques et de Management (ISTM)	Ouagadougou	12.11	Assez bonne



Ordre	Instituts	Villes	Moyenne	Qualité
65	Institut des Sciences et de l'Ingénierie (ISI)	Fada N'Gourma	11.7	Moyenne
66	Institut Supérieur La Salle (INSUP La Salle)	Ouagadougou	11.39	Moyenne
67	Institut Supérieur des Etudes d'Ingénieur et de Technologies (ISEIT)	Gaoua	11.32	Moyenne
68	Institut des Sciences et Techniques (INSTech)	Bobo Dioulasso	11.1	Moyenne
69	Institut Supérieur d'Application des Géosciences (ISAG)	Ouagadougou	11.04	Moyenne
70	Hautes Etudes Technologiques et Commerciales (HETEC)	Ouagadougou	10.93	Moyenne
71	Ecole supérieure de tourisme et de l'hôtellerie (ESTH)	Ouagadougou	10.14	Moyenne
72	Institut Médical et Sciences Alliéés (IMSA)	Ouagadougou	9.6	Mauvaise
73	Institut International BEN GOURION des Technologies Agro-industrielles et Energétiques au Sahel (IIBG-TAES)	Ouagadougou	9	Mauvaise
74	Institut Anselme Titiamana Sanou (IATS)	Bobo Dioulasso	8.58	Mauvaise
75	Institut Science Campus de Ouagadougou (ISC-Ouaga)	Ouagadougou	8.19	Mauvaise
76	Ecole Supérieure Internationale de Management (ESIM)	Ouagadougou	8	Mauvaise
77	Institut Supérieur la Plume (ISP)	Ouagadougou	7.89	Mauvaise
78	Institut Al Fourquan pour l'éducation et les études islamiques (IAF)	Bobo Dioulasso	6.48	Très mauvaise
79	Institut Supérieur Privé de l'Innovation et de la Technologie (IPSIT ex ISPS)	Ouagadougou	6.24	Très mauvaise
80	Institut Supérieur AL-HOUDA (AL HOUDA)	Ouagadougou	5.89	Très mauvaise



4

Tableau 5: Liste des IPES non classées**A. IPES nouvellement autorisées à ouvrir**

Nombre	NOM DE L'IPES	LOCALITE	OUVERTURE
1	Ecole Supérieure privée de Génie Civil de Ouagadougou (ESGC)	Ouagadougou	Oui
2	Institut privé Supérieur de Formation en Santé Raoul Follereau (IPS-RF)	Fada N'gourma	Octobre 2023
3	Institut Supérieur AS-Salam (IAS)	Bobo Dioulasso	Oui
4	Institut Supérieur de Management et de Technologie (ISMT)	Ouagadougou	Réouverture suite à une fermeture
5	Institut Supérieur de Management et des Techniques Appliquées (ISMATA)	Dano	Réouverture suite à une fermeture
6	Institut Supérieur Privé de Formation des Agents de Santé - Jéricho (IPFAS-J)	Kaya	Octobre 2023
7	Institut Supérieur privé de Formation en Environnement et en Sciences Agricoles de Ouagadougou (I.FESA-Ouaga)	Ouagadougou	Oui
8	Institut Supérieur privé de Santé Saint Camille de Lellis (IPS-CA)		Oui
9	Institut Supérieur privé de Technologies de Tenkodogo (IST-Tenkodogo)	Tenkodogo	Oui
10	Institut Supérieur privé International Al Mustafa (II-Al-Mustafa)	Ouagadougou	Oui
11	Université Catholique Régionale La Reine du Sud-Ouest (UCR/LRSO)	Diébougou	Octobre 2023
12	Université Privée de Gampela (UPG)	Gampela	Octobre 2023

B. IPES dont les activités ont été suspendues par le promoteur

Nombre	NOM DE L'IPES	LOCALITE
1	Apidon Academy of Science (ZAS)	Ouagadougou
2	Institut Millenium Finance (IMF)	Ouagadougou
3	Institut Science Campus (ISC) - Bobo	Bobo Dioulasso
4	Institut Supérieur Afrique Talent (ISAT)	Ouagadougou
5	Institut Supérieur de Management des Risques (ISMR)	Ouagadougou
6	Institut Supérieur Monseigneur Dieudonné Yougaré (ISMDY)	Koupéla
7	Institut Supérieur Privé Wend-Penga (ISPWP)	Ouagadougou

C. IPES en redressement aux suivis-contrôles antérieurs

Nombre	NOM DE L'IPES	LOCALITE
1	Institut Supérieur de l'Eau, du Bâtiment et de l'Énergie (ISEBE Sarl)	Ouagadougou
2	Universal Institute Mining Management (UI2M)	Ouagadougou
3	Université Évangélique du Koinonia (UEK)	Ouagadougou
4	Université Logos Internationale (ULI) ex UCLO	Ouagadougou

D. IPES ayant changé de site sans autorisation

Nombre	NOM DE L'IPES	LOCALITE
1	Institut Africain de Management de Bobo Dioulasso (IAM Bobo)	Bobo Dioulasso

E. Etablissements sans aucune autorisation d'ouverture, en situation de clandestins

Nombre	NOM DE L'IPES	LOCALITE
1	Business Intelligent Institute of Management (BIIM)	Ouahigouya
2	Centre de Formation Touristique et Hôtelier (CFTH)	Ouagadougou
3	Ecole Supérieure Polytechnique de Yako (ESPY)	Yako
4	Institut de Technologie Moderne, du Développement et de Gestion (ITMD)	Ouahigouya
5	Institut des Sciences et de l'Ingénierie (ISI)	Ouahigouya

F. IPES ayant une autorisation de création mais sans autorisation d'ouverture

Nombre	NOM DE L'IPES	LOCALITE
1	Institut Supérieur du Cinéma, de l'Audiovisuel et de la Musique (ISCAM)	Ouagadougou
2	Ecole Supérieure privée des Sciences de l'Ingénieur et de Technologies (ESSITECH)	Ouagadougou
3	Institut International de Sciences et Technologies de Ouahigouya (IISTECH-OHG)	Ouahigouya
4	Institut de formation et de Recherche en Sciences Sociales et Technologies (FIRST)	Zorgho



G. IPES fermées

Nombre	NOM DE L'IPES	LOCALITE
1	Africa Private Institute of Science and Technology (APIST)	Ouagadougou
2	Business Intelligent Institut (B2I)	Ouagadougou
3	Centre Africain de Recherche Scientifique et de Formation (CRES)	Ouagadougou
4	Centre d'Etudes et de Formation en Informatique de Gestion (CEFIG)	Ouagadougou
5	Cercle d'Etudes et de Renforcement des Connaissances (CERCO)	Ouagadougou
6	École Privée d'Enseignement Supérieur Kolog-Koom (EPESK-K)	Kaya
7	Ecole Supérieure de Génie des Infrastructures et de l'Hydraulique (ESGIH)	Ouagadougou
8	École Supérieure de Sciences Économiques, Commerciales et Techniques (ESSECT)	Ouagadougou
9	Ecole Supérieure des Sciences Sociales, Humaines et de Management (E3S.HM)	Ouagadougou
10	Ecole Supérieure des Techniques de Productions Agricoles et Agroalimentaire (ESTP-2A)	Ouagadougou
11	École Supérieure Privée de Technologie de Koudougou (ESPT/K)	Koudougou
12	Graduate School of Management (GSM)	Ouagadougou
13	Institut de Développement Equitable (IDE)	Ouagadougou
14	Institut de Management des Risques et de la Qualité (IMARQ)	Ouagadougou
15	Institut des Hautes Études Cheick Modibo Diarra (IHE-CMD)	Bobo Dioulasso
16	Institut Panafricain des Métiers d'Avenir (IPMA)	Ouagadougou
17	Institut Privé de l'enseignement Supérieur de Koudougou (IPES/K)	Koudougou
18	Institut Privé des Finances et du Management (IFM)	Ouagadougou
19	Institut Supérieur Africa Executive School (ISAES)	Ouagadougou
20	Institut Supérieur Africain de Coaching et Brading (IACB)	Ouagadougou
21	Institut Supérieur Africain des Techniques de Gestion (ISATEG)	Ouagadougou
22	Institut Supérieur d'Etudes Spatiales et Télécommunications (ISESTEL)	Ouagadougou
23	Institut Supérieur de Développement d'Entreprises (ISDE)-Centre	Ouagadougou
24	Institut Supérieur de Développement d'Entreprises (ISDE)-Hauts Bassins	Bobo Dioulasso
25	Institut Supérieur de Management et d'Entreprise (ISME)	Ouagadougou
26	Institut Supérieur de Management, d'Innovation et de Communication (ISMIC)	Ouagadougou
27	Institut Supérieur des Métiers (ISM)	Ouagadougou
28	Institut Supérieur des Sciences Appliquées et Technologiques (IN2SAT)	Bobo Dioulasso
29	Institut Supérieur International de Banfora (ISIBA)	Banfora
30	Institut Supérieur Polytechnique et de Management (ISPM)	Ouagadougou
31	Institut Supérieur Polytechnique Privé International Obiang N'Guéma M'basogo du Burkina (ISPPI-ONM)	Ouagadougou
32	Sup talent Business School (SUP TALENT)	Ouagadougou
33	Université Internationale (UI)	Ouagadougou
34	Sup Universalis (SUP Univers)	Ouagadougou
35	Université Saint Augustin	Ouagadougou
36	Université Tunisienne Internationale au Burkina Faso (UTI-BF)	Ouagadougou



4